

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 166 | Date 21-27 août 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 37 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

**22 août :** Emel Çiftçi, une musicienne kurde qui suit un traitement contre un cancer, a été arrêtée pour des accusations liées au terrorisme dans le sud-est de la Turquie, malgré des rapports médicaux confirmant son état.

**23 août :** Le Conseil d'Administration et d'Observation a reporté de 6 mois la libération de Sait Gürkan, un prisonnier malade de 30 ans dans la prison fermée de type T d'Aksaray, qui a subi une opération de pontage il y a 7 mois.

**23 août :** Le Conseil d'administration et d'observation pénitentiaire a reporté de 6 mois la libération de Mehmet Hüseyin Öz, prisonnier de la prison de type H de Gaziantep, en raison d'un « risque élevé de récidive ».

**23 août :** Le Conseil d'administration et d'observation pénitentiaire a reporté de 6 mois la libération de Sait

Gürkan, un prisonnier de la prison de type T d'Aksaray emprisonné depuis 30 ans, pour « manque de remords ».

**24 août :** Le ministère turc de la Justice a déclaré dans son avis à la Cour constitutionnelle que le maintien en détention d'un député de l'opposition, Can Atalay, était approprié malgré son immunité parlementaire.

**24 août :** Le ministère de la Justice a décidé que Mustafa Said Türk, un homme handicapé de 86 ans qui a été reconnu coupable de liens avec le mouvement religieux Gülen, pourra rentrer chez lui dans l'ouest de la Turquie, sur la base d'un rapport du Conseil turc de médecine légale (ATK).

**24 août :** le conseil d'administration et d'observation de la direction n° 5 de la prison fermée de Silivri a rejeté la demande de mise à l'épreuve présentée par le poète İlhan Sami Çomak et ses avocats, qui sont en prison depuis 29 ans et sont à un an de la date de leur libération conditionnelle.

**25 août :** Ercan Yılmaz, coprésident de la branche de Diyarbakır de l'Association des droits de l'homme (IHD), a révélé que la libération d'au moins 271 prisonniers dans les prisons de Turquie est reportée par les décisions des comités d'administration et d'observation des prisons.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

**22 août :** La police a arrêté un homme qui avait manifesté devant le ministère de la Famille et des Services sociaux à Ankara contre le coût de la vie élevée dans le pays.

**26 août :** La police d'Istanbul a arrêté au moins 25 défenseurs des droits rassemblés sur la rue Istiklal pour protester contre le refus des forces de l'ordre de reconnaître les décisions de la Cour constitutionnelle (AYM) sur les violations des droits.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

**22 août :** Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) a donné un délai de 72 heures à l'édition turque de la chaîne américaine Voice of America pour obtenir une licence de diffusion sous peine d'interdiction d'accès.

**23 août :** Un tribunal a décidé que Kadir Koç, un journaliste turc local, allait commencer à purger une peine de prison pour trois condamnations pour insultes au président et à deux anciens ministres.

**24 août :** La 4e chambre pénale d'Istanbul a décidé qu'un reportage mentionnant la société MET-GUN Construction et trois autres articles sur cette société devaient être supprimés pour cause de violation des droits de la personne et ne devaient pas être associés aux requérants dans les moteurs de recherche.

**25 août :** Furkan Karabay, rédacteur en chef du site d'information Gerçek Gündem, est accusé d'avoir insulté des agents publics dans des tweets qui auraient visé deux vice-ministres et un membre du plus haut tribunal du pays.

**25 août :** Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) a imposé des amendes administratives aux deux chaînes en raison de la détection de « contenus érotiques » dans des clips de danse sur NR 1 Türk et de l'inclusion d'images fumantes dans une vidéo diffusée par Power TV.

**26 août :** Le 2ème tribunal pénal d'Erzurum a interdit l'accès à 3 reportages sur la corruption et les abus sexuels dans le rapport préparé par le ministère de la famille et des services sociaux sur le centre de soins privé Güzide d'Erzurum, au motif d'une violation des droits de la personne.

**27 août :** Le bureau du procureur général d'Istanbul a notifié à Celalettin Can, le porte-parole de l'Initiative des

78, la peine de 15 mois de prison qui lui a été infligée pour son travail en tant que rédacteur en chef du journal Özgür Gündem, pour une journée de solidarité avec le journal.

**27 août :** La deuxième chambre pénale de Şanlıurfa a décidé de bloquer l'accès à trois informations concernant l'arrestation du père et de l'oncle qui auraient torturé un garçon de 15 ans à Şanlıurfa, au motif d'une violation des droits de la personne, à la demande du ministère de la famille et des services sociaux.

## MINORITÉ KURDE

**22 août :** Le parquet a libéré la personne qui avait laissé des matériaux inflammables et explosifs dans le bâtiment partagé par le HDP et le Parti de la gauche verte à Adana, sous conditions de contrôle judiciaire.

## CONDITIONS CARCÉRALES

**23 août :** Selon des informations, la surpopulation continue de poser problème, en particulier dans les prisons fermées.

**25 août :** Des rapports ont révélé que les prisonniers de la prison de haute sécurité n° 1 de Diyarbakır ont été empêchés d'exercer leurs droits sociaux, culturels et sportifs, que les prisonniers ne recevaient pas les journaux qu'ils voulaient même s'il n'y avait pas d'ordre de rappel à leur rencontre, que la nourriture donnée aux prisonniers n'était pas nutritive et hygiénique, et que les prix des produits vendus à la cantine de la prison étaient élevés.

## RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

**21 août :** La 5e Haute Cour pénale de Van a condamné deux soldats turcs à un total de 69 ans de prison après avoir été reconnus coupables en janvier du viol d'une réfugiée afghane lors de son refoulement de Turquie vers l'Iran.

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**21 août :** Le député du Parti républicain du peuple (CHP), Sezgin Tanrıkulu, publie un rapport indiquant qu'un total de 357 personnes auraient été maltraitées par la police turque en juin.

**21 août :** Des policiers auraient sévèrement battu deux hommes au siège de la police d'Ankara.

**23 août :** Des rapports ont révélé que les membres du Parti socialiste des opprimés (ESP), Mihriban Aslan et Hatice Özaslan, détenues à Antep, ont été soumises à une fouille à nu au département antiterroriste de la direction provinciale de la sécurité d'Antep.

**24 août :** 2 policiers en civil et 1 gardien ont soumis des passantes à des violences physiques et verbales dans le district de Çankaya à Ankara.

## **RÉPRESSION TRANSNATIONALE**

**24 août :** Le ministre de la Justice, Yılmaz Tunç, a déclaré que le gouvernement turc avait demandé l'extradition de 1269 personnes vivant en exil dans 112 pays en raison de liens présumés avec le mouvement Gülen.

## **DROITS DES FEMMES**

**21 août :** La plateforme We Will Stop Femicide publie que 25 femmes ont été assassinées par des hommes en Turquie en juillet, tandis que 9 sont mortes dans des circonstances suspectes.